

● Innovations en droit de propriété industrielle et droit de la concurrence

Caractériser les interactions entre droit de propriété industrielle et droit de la concurrence

Code
12405

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 087 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Responsables R&D – Collaborateurs R&D – Avocats – Conseils en propriété intellectuelle

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en droit de la concurrence ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit de la concurrence : les fondamentaux \(12361\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Regards croisés de deux formateurs experts en droit de la propriété intellectuelle et droit de la concurrence

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les enjeux de l'innovation face au droit de la concurrence
- Protéger l'innovation
- Délimiter les aides d'état

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déterminer les enjeux de l'innovation face au droit de la concurrence

Cerner les points d'attention en PI et droit de la concurrence

- Accords de création ou d'exploitation de l'innovation
- Comportements d'obtention ou d'usage des droits de PI

Identifier les interactions entre innovation et droit de la concurrence

- Arrêts historiques
- Montée en puissance depuis les arrêts Magill et IMS
- Reconnaissance des droits de PI par le droit de la concurrence
- Étude de cas : analyser les décisions-clés européennes sur l'application du droit de la concurrence au droit de propriété intellectuelle

Protéger l'innovation

Distinguer les méthodes condamnables d'acquisition d'une protection par le droit de la PI

- Dépôt par tromperie : cas AstraZenca
- Obtention licite mais à des fins anticoncurrentielles d'un droit ou d'une licence sur un droit de propriété intellectuelle
- Dépôt abusif : brevets, marques

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Autres aspects relatifs à l'acquisition : contrôle des concentrations, Patent trolls, innovation prédatrice

limiter les risques de sanction

- Risques de pratiques d'éviction illicite : refus de licence et licence obligatoire, traitement des standards, pratiques diverses
- Risques d'exploitation illicite : exploitation de recherche et développement commune, accords de licence, pool de brevets, pratiques diverses
- Cas pratique : points de vigilance dans un accord de licence

Analyser le contentieux de la PI et droit de la concurrence

- Action unilatérale de défense des droits de PI
- Droit des ententes : les comportements répréhensibles dans la défense des droits de PI
- Étude de cas : les transactions amiables sur les brevets « patent settlements » et la jurisprudence Lundbeck

Délimiter les aides d'état

Examiner les notions de bases

- Aides d'Etat aux projets de R&D
- Financement public des organismes de recherche
- Distinction entre l'aide directe et l'aide indirecte
- Quiz : indiquer les définitions suivant chaque type de financement

Gérer le risque d'aide indirecte dans l'accord de consortium

- Accords de consortium et droit des contrats
- Accords de consortium et l'Encadrement RDI
- Atelier pratique "Retrouver les binômes" :
 - Définition, activité économique, aide directe/indirecte
 - Modèle unicANR et point 28 de l'Encadrement RDI
 - Point 29 (a) de l'Encadrement RDI

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 15-16 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026

A DISTANCE

- 15-16 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026

